

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales
et de la santé

ARRÊTÉ du 4 MAI 2016

fixant la composition de la commission de sélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs (DJSCS de Mayotte)

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-571 du 1er juillet 2013 autorisant les ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative à déléguer certains de leurs pouvoirs pour le recrutement et la gestion d'agents placés sous leur autorité ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs (DJSCS de Mayotte) ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La composition de la commission de sélection est fixée comme suit :

- Emilia HAVEZ, directrice adjointe de la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte ;
- Corentine HEUGUE, secrétaire générale de la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte ;
- Cécile FOSCO, responsable des fonctions supports à la délégation de Mayotte, de l'agence de santé Océan Indien.

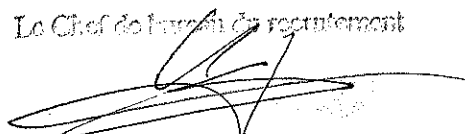
Article 2 :

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 4 MAI 2016

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Pour la ministre et par délégation par empêchement de la sous-directrice
du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels

Le Chef de Bureau de recrutement



ERIC MIGEVAULT